

Le budget

conclusion si l'on considère que depuis 1984 jusqu'au dernier Budget, les transferts aux provinces ont augmenté en moyenne de l'ordre de 6,5 p. 100 et que ce Budget-ci annonce une augmentation des transferts de l'ordre de 3 p. 100. Parallèlement, aurait-elle la gentillesse de nous informer, si cela est possible, des dépenses de sa province de l'Île-du-Prince-Édouard, en deux tranches, de 1980 à 1984 et de 1984 à 1990, en pourcentage.

[Traduction]

Mme Callbeck: Pour répondre à la première question, madame la Présidente, quand je parle de réduction, ce que je veux dire, c'est que nous avons les crédits de financement des programmes établis qui étaient censés augmenter chaque année selon une formule donnée. Le gouvernement est revenu sur le montant de l'augmentation. Voilà ce dont je parle. Les dépenses augmentent chaque année. C'est l'inflation. La province a estimé que nous avons un programme en place et que le gouvernement l'a réduit.

Pour répondre à votre deuxième question qui concerne les dépenses, je ne les ai pas en ce moment sur mon bureau mais je me ferai un plaisir de fournir ce renseignement au député.

• (1320)

[Français]

M. Hogue: Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'attention et un intérêt certain le discours de notre collègue de Malpègue. Et, avec votre permission, je voudrais lui poser une question qui ouvrira peut-être davantage son débat.

J'ai bien retenu et je la cite textuellement:

[Traduction]

Nous sommes très fiers de notre mode de vie. Elle a répété la chose deux fois.

[Français]

Et je pense que cet énoncé, cette fierté de notre style, de notre vie au Canada, nous en sommes tous fiers, au Québec comme dans les Maritimes et dans l'Ouest.

Je vais arriver à ma question presque immédiatement, mais je voudrais revenir aussi en 1975, madame la Présidente, et lire une citation à notre collègue. Le ministre des Finances à ce moment-là disait: «La semaine dernière, le premier ministre—il parlait de M. Trudeau—a évoqué la situation extraordinairement difficile dans laquelle nous nous trouvons. Il n'a pas promis de solution rapide et facile car il n'en existe pas. Il a cependant tracé la voie à suivre pour redonner à notre pays ses chances de

survivre économiquement dans un monde où la survie. . . » « . . . nous devons continuer de souscrire aux principes de la responsabilité, nous ne devons pas abandonner, nous devons continuer de laisser le premier rôle ». Et le ministre, à ce moment-là, donnait aux Canadiens un signal certain, et nous étions en 1975. M. Lalonde disait: «Nous devons. . . »

M. Gauthier: Mais venez-en à la question.

M. Hogue: Elle arrive, mais il fallait que je la positionne avant.

Des voix: Mais allez-y. . .

M. Hogue: Mais oui, mais donnez-moi la chance de finir et je vais entrer dans mon deux minutes.

Le ministre des Finances nous disait: «Nous devons couper les dépenses». Et M. Trudeau revenant de Bonn, faisait un chassé-croisé, parlait de restrictions gouvernementales, les imposait mais, de toute façon, la dette continuait d'augmenter.

[Traduction]

Nous sommes très fiers de notre mode de vie, mais il faut bien que quelqu'un paie la note.

[Français]

Comment répondriez-vous à cela, madame?

[Traduction]

Mme Callbeck: Madame la Présidente, je peux certainement dire au député que, à l'Île-du-Prince-Édouard, nous sommes fiers de notre qualité de vie. Je l'invite à visiter l'île, n'importe quand, et à voir par lui-même de quoi je parle. En ce qui concerne. . .

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je regrette de devoir interrompre la députée, mais la période de questions et d'observations est maintenant terminée. Nous reprenons le débat.

M. Gauthier: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je pense que nous avons un problème lorsque, à la période de questions et d'observations, qu'elle soit de cinq ou de dix minutes, le député à qui l'on doit poser des questions est traité de la façon que l'on vient de voir. Les députés de la majorité se lèvent pour faire de longues déclarations qui ne laissent pas au député qui a fait le discours le temps nécessaire pour répondre. Je pense que c'est anormal.

Nous devrions peut-être renvoyer cette question à un comité de la Chambre qui pourrait proposer une solution au problème que nous vivons depuis quelque temps. Les questions et les observations devraient être courtes. Autrement, le processus de débat tourne au monologue du